

[Text]

Our organization is primarily made up of very small firms; 85% of our members have fewer than 20 employees; 70% of our members have fewer than 10 employees. These figures are representative of the broad mass of small businesses in Canada as a whole. Further, the membership of our organization is very diverse. About 23% of our members are in retail, an equivalent number in service industries, about 19% in manufacturing, and the rest are scattered among a wide range of industries—construction, transportation, professionals, resource industries and the like.

Before going any further this morning, I would like to introduce my colleagues here today. First is Walter Carson, Director of Public Affairs and ombudsman of the Canadian Organization of Small Business. Mr. Carson has worked actively with small businesses for some years and since joining COSB in 1980 he has been responsible for dealing with the day-to-day problems of COSB members with large institutions, whether public or private—cutting through red tape in government; and helping small businesses find their way around the barriers often raised by big institutions, either knowingly or unknowingly.

Next is Mr. Scott Maclagen. Mr. Maclagen has been a consultant in the field of employee benefits for the past 20 years, with major national benefit consulting firms in Toronto and Ottawa. He was a consultant to the Unemployment Insurance Commission in 1971-1972, and was responsible for the development and implementation of the premium reduction program for wage loss replacement. Scott has been responsible for the development and implementation of online data base employee benefit plan and administration systems and the Canadian Annuity Exchange, a system which permits an instant market survey of all available forms of annuities. Given the wide diversity of plans available to Canadians, especially individual Canadians, this is of substantial benefit to the Canadian consumer of pension services. Mr. Maclagen is presently vice-president of marketing for Corfax Benefit Systems in Toronto.

You have before you a copy of COSB's brief on the terms of reference of this committee. I do not intend to read that brief this morning. I think we would probably be better served by touching on a few basic principles of pension reform, as we see them, and the ways in which these principles can be applied in the small business sector to deal with the key questions on pension reform that are before this committee this morning.

As I said earlier, COSB has a strong record of commitment on the subject of pension reforms to ensure that we have a sound, responsible, compassionate policy on pensions, based on the principles of individual ownership of retirement savings and the preservation of a dynamic, balanced economy capable

[Translation]

Notre organisation se compose principalement de très petites entreprises: 85 p. 100 de nos membres comptent moins de 20 employés, 70 p. 100 en comptent moins de 10. Ces chiffres sont parfaitement caractéristiques de la masse considérable de petites entreprises travaillant à l'échelle du Canada. En outre, nos membres sont extrêmement diversifiés. Au total, 23 p. 100 environ travaillent dans le secteur du détail, un pourcentage équivalent dans celui des services, environ 19 p. 100 dans l'industrie secondaire et le reste représente une vaste gamme d'industries allant de la construction et des transports aux ressources et au secteur professionnel.

Mais avant de poursuivre, j'aimerais vous présenter les collègues qui m'accompagnent aujourd'hui. En premier lieu, Walter Carson, directeur des Affaires publiques et ombudsman de la Fédération canadienne de la petite entreprise. M. Carson travaille depuis plusieurs années déjà dans le secteur de la petite entreprise et, depuis qu'il s'est joint à notre organisation en 1980, il s'est chargé des contentieux que nos membres avaient à l'endroit des grosses institutions des secteurs public et privé afin de les aider à s'y retrouver dans la bureaucratie gouvernementale et de surmonter les obstacles que les gros organismes opposent souvent, sciemment ou non, à la petite entreprise.

Passons maintenant à M. Scott Maclagen. M. Maclagen est expert-conseils en matière de prestations destinées aux employés depuis 20 ans, ayant été associé à plusieurs grandes maisons d'expert-conseils de Toronto et d'Ottawa qui oeuvraient dans ce secteur. Il a également fait fonction d'expert-conseils pour la Commission de l'assurance-chômage en 1971-1972 et il fut chargé de l'élaboration et de la mise en place du Programme de réduction des primes en remplacement des pertes salariales. Scott a également été chargé de mettre au point et de mettre en oeuvre les systèmes administratifs et le répertoire de données sur les prestations des employés, de même que le système d'échange des rentes au Canada, système permettant de procéder à une analyse instantanée du marché des rentes. Vu la gamme imposante de régimes offerts aux Canadiens, à tous les Canadiens, cette expérience profite énormément au citoyen qui est somme toute un consommateur de prestations de pension. M. Maclagen est actuellement le vice-président de la firme *Corfax Benefits System* de Toronto et sa fonction principale y est le marketing.

Vous avez reçu un exemplaire du mémoire de la Fédération portant sur le mandat du Comité. Je n'ai pas l'intention de vous le lire ce matin car j'imagine qu'il serait probablement plus utile pour vous que nous abordions certains des principes fondamentaux de la réforme des pensions, du moins selon notre optique, et les modalités d'implantation possibles de ces principes dans le secteur de la petite entreprise dans l'optique des questions fondamentales de réforme des pensions, questions dont le Comité est saisi.

Comme je l'ai déjà dit, l'organisation s'est toujours très vivement intéressée à la question des réformes des systèmes de pension par souci d'en arriver à une politique franche, saine et honnête en matière de pension, politique qui sera axée sur les principes de la propriété individuelle de l'épargne-retraite et de